

EDITO

Chers Membres,

La Parentière, comme un rituel, arrive à échéance régulière et toujours à un moment phare de l'année, celui qui nous concerne pour le moment étant les examens et les fêtes de fin d'année.

Quel qu'ait été le démarrage de l'année scolaire, et vous verrez dans ces pages que pour certains, il s'est avéré plus que chaotique, nous souhaitons à tous les élèves beaucoup de courage pour les examens.

En tant que parents d'enfants sourds, nous sommes amenés régulièrement dans notre vécu à expliquer ce que représente la surdité de notre enfant de manière à éviter qu'il soit victime de préjugés, de discriminations, dans les différentes enceintes telles que l'école, les mouvements de jeunesse, les activités sportives, culturelles ou autres. Nous tentons d'expliquer au mieux sa différence, ses spécificités qui tantôt sont perçues comme un manque, tantôt comme une force, un plus. La brochure « Ne soyons pas sourds à la différence » disponible à l'APEDAF peut nous aider à savoir comment aborder la question de la différence. N'hésitez pas à la diffuser autour de vous de manière à ce que, petit à petit, les mentalités s'ouvrent, changent, évoluent. Soyez, vous aussi, des acteurs d'Education permanente !

Et pour bien démarrer l'année, nous vous annonçons d'ores et déjà que l'APEDAF lancera une grande enquête auprès des familles d'enfants sourds. Les résultats de cette enquête doivent permettre de réaliser une photographie de la prise en charge scolaire et sociale de l'enfant sourd en Fédération Wallonie-Bruxelles. Elle est structurée autour de quatre axes : renseignements généraux, modes de communication de l'enfant avec la famille et les professionnels, scolarités (intervenant en classe et en-dehors de la classe), organisation familiale.

Pour que cette enquête soit représentative de la situation des familles, nous avons besoin de votre participation, ainsi que de la participation du plus grand nombre de familles d'enfants sourds, qu'elles soient ou non membres de l'APEDAF. Nous comptons sur votre participation active. Soyez nombreux à répondre ! Tous les renseignements suivront en janvier. D'ici là, je vous souhaite une excellente fin d'année, de réjouissantes fêtes, un Joyeux Noël et une Heureuse Année 2013 !

Excellente lecture !

Anne-Charlotte Prévot
Présidente

ACTUALITES DE L'APEDAF

Toute l'équipe de l'APEDAF vous souhaite ses meilleurs vœux !

Brochure : « Ne soyez pas sourds à la différence »



À travers cette brochure, l'APEDAF a décidé d'aborder la question de la différence, qui se situe à la croisée du handicap et de la culture, questions primordiales pour aborder l'identité sourde. Ces notions seront appréhendées en tant que définitions ayant évolué dans le temps et comme réalités vécues. Elle abordera également les spécificités de l'identité sourde et du militantisme. Enfin, elle interrogera les représentations et préjugés concernant les personnes sourdes et proposera des pistes qui permettent aux uns et aux autres d'inventer les solutions pour mieux vivre ensemble.

Cette brochure est en cours de réimpression et disponible sur notre site, en pdf, sur le lien suivant : <http://www.apedaf.be/Brochure-Ne-soyez-pas-sourds-a-la-difference>

Bruxelles-Champêtre le 16 septembre 2012

Michel JORIS, chargé de projets d'Education permanente

Comme nous vous l'avions annoncé dans notre Parentière précédente, l'APEDAF s'est encore mobilisée cette année pour la journée sans voiture qui a eu lieu le 16 septembre. Nous étions présents sur le site de « Bruxelles Champêtre » pour sensibiliser le tout public à la présence



de sourds et plus particulièrement d'enfants sourds dans la circulation. En participant à notre jeu quizz sur la surdité, les personnes gagnent des gilets de sécurité et des brochures consacrées à la sécurité routière : « Sourd dans la circulation...Et si c'était vous ? ». C'est vraiment une occasion unique et rare de pouvoir toucher le grand public. Les questions posées lors du quizz, les défis permettent d'aborder les différentes problématiques liées à la surdité et de lancer des conversations. Cette

année, pour la première fois, nous avons également assuré l'accueil en langue des signes pour l'évènement. Nous partageons donc le stand avec l'info de « Bruxelles champêtre », un emplacement qui a encore favorisé le contact avec les personnes qui passaient par là. Grâce à cet événement, nous avons pu rencontrer une famille avec un petit bébé sourd, des personnes qui se sont inscrites à notre atelier de langues des signes, des personnes sourdes, des professionnels et des personnes qui ne connaissaient pas grand-chose à la surdité mais qui ont été ravies d'en apprendre d'avantage. Nous espérons que nous pourrions encore prendre part à l'édition 2013.

Journée Mondiale des Sourds

Séverine HEMBERG, assistante sociale

Ce samedi 22 septembre, l'APEDAF ne pouvait manquer l'annuelle journée mondiale des sourds. C'est à Louvain-la-Neuve que nous nous sommes retrouvés dans une bonne humeur teintée de turquoise. La matinée a permis bon nombre de retrouvailles et de rencontres, ainsi qu'une présentation des outils récents aux parents, étudiants et adultes sourds qui nous ont rendu visite. Ceux-ci étaient particulièrement intéressés pas les gilets de sécurité qui ont eu énormément de succès !

Les associations présentes ont reçu une invitation à participer au Prix Clinique de Beloeil dont l'APEDAF est gestionnaire cette année et ce fût une belle manière d'entrer en contact avec elles. L'après-midi, place à la marche sous le soleil, motivée par la chanson en langue des signes inventée par la FFSB Jeunes et reprise par le public. Voilà une journée riche qui s'achève sur une promesse évidente : nous serons là l'année prochaine !



Nos héros...

**Ils sont vraiment phénoménaux !!!
3000 € pour l'APEDAF !!!**



Ce dimanche 30 septembre, les rideaux des 8 héros de l'APEDAF se sont ouverts sur un magnifique ciel bleu et un beau soleil automnal ! Il fait frais ? Qu'à cela ne tienne : les coureurs sont motivés et déjà prêts à se réchauffer lors de la course.

Cette météo clémente était de bonne augure pour ces courageux sportifs. Le 30 septembre 2012, au bois de la Cambre à Bruxelles, une équipe de personnes soutenant l'APEDAF participait à la Course des Héros avec de nombreuses autres associations. Cette course

de solidarité de 6 km, à parcourir en courant ou en marchant, est destinée à collecter des fonds.

8h30 : rassemblement des participants au Bois de la Cambre à Bruxelles. Les membres de l'équipe de l'APEDAF, vêtus d'un T-shirt aux couleurs de l'association, sont facilement reconnaissables. Après la distribution des dossards : place à l'échauffement collectif... en musique s'il vous plaît ! Le coach à l'accent américain et aux muscles bien développés crée l'ambiance et motive - encore davantage - les sportifs présents!

10h30 : PAN ! Coup d'envoi de la course... Là, plus question de reculer : il faut y aller ! 3 tours du bois ponctués de ravitaillement... et nos 8 héros franchissent déjà la ligne d'arrivée. N'oublions pas de féliciter Guapa, l'infatigable chien de notre Présidente Anne-Charlotte Prévot

Sourire aux lèvres, nous montons sur scène pour présenter notre association et notre motivation à participer à la course... mais revoilà déjà notre coach bien bâti qui nous rappelle à l'ordre : it's time for stretching - l'importance de faire des étirements après l'effort ! And left... and right !

Une belle expérience... à renouveler très certainement ! Y a-t-il déjà des volontaires pour l'édition 2013 ????

**Opération souris 2013 :
à vos marques ! Prêts ? Vendez !**

Le mois de février n'est plus bien loin... et il est donc temps de songer à la vente de nos petites souris en chocolat...

Nous vous invitons à réfléchir à de nouveaux canaux de vente afin de redynamiser notre opération de solidarité. Vos efforts contribueront à aider efficacement notre association dans sa mission quotidienne d'aide aux enfants sourds et malentendants.

D'avance, un immense merci pour votre précieuse collaboration !

Nouveau - Nouveau - Nouveau - Nouveau - Nouveau - Nouveau



Sourd'ART 2013

En manque d'inspiration pour les cadeaux de fin d'année ? Le premier calendrier de sensibilisation à la surdité de l'APEDAF, à la fois utile et décoratif, est sorti ! Cerise sur la bûche, il a été illustré par de petits artistes en herbe ou des talents confirmés, sourds ou malentendants, autour du thème du LIEN.

Une belle idée de cadeau pour la famille, les amis, les professeurs ou pour décorer la maison.

Le calendrier est en vente au prix de 5€ (+ frais de port) : info@apedaf.be ou 02/644 66 77

« Un monde pour tous » au Checkpoint Festival

Helena Almeida, chargée de projets d'Éducation permanente



Ce 27 septembre, l'APEDAF a participé au Checkpoint Festival. Se déroulant pendant une semaine dans divers lieux culturels bruxellois, ce jour-là était consacré au handicap, sous le titre évocateur « Un monde pour tous ». Cet événement visait notamment à explorer une question de fond : comment améliorer l'intégration des minorités - souvent invisibles - au sein de la société ?

Les associations invitées ont expliqué leurs actions aux visiteurs et répondu à leurs interrogations. Ce fut l'occasion pour nous d'interpeller le public grâce à un jeu de fléchettes où chaque

couleur renvoie à une question sur la surdité. Un moyen ludique d'entamer le dialogue qui a rencontré un franc succès !

Sur le coup de midi, un Blind dinner a réuni les participants pour un repas « dans le noir », les yeux masqués. L'objectif : se rendre compte de la réalité vécue au quotidien par les personnes aveugles.

Ensuite, place au débat articulé autour de différents thèmes : art et culture, sport, discrimination, mobilité, emploi et accompagnement. La discussion a été ponctuée de projections de courts métrages ainsi que d'une séquence de notre DVD « Parcours de Sourds ». Un concert de djembés et un jeu mêlant français et langue des signes ont également rythmé la journée. Si le public était étonnamment peu au rendez-vous, les acteurs du monde associatif ont pu découvrir de plus près d'autres projets. Des échanges très enrichissants !



Plus d'infos : <http://checkpointfestival.com>



Prix Clinique de Beloeil



Depuis sa création en 2002, ce prix a pour objectif de promouvoir et soutenir toute action et tout projet visant à faciliter l'accès aux jeunes sourds et malentendants à la culture, l'éducation et l'enseignement. Il s'adresse à toute personne, groupe ou association mettant à profit leur créativité et leur talent au service du monde des sourds.

Le lauréat 2012, dont le projet, a fait l'unanimité auprès du jury multidisciplinaire et a été récompensé par un prix d'une valeur de 25.000 € : L'asbl Espace Sourds de Tournai s'est vu récompensé pour son projet intitulé : « Jeu d'éducation à la santé ».

Nous vous invitons à présenter votre projet pour cette huitième édition.

Si, à titre individuel ou en tant qu'association, vous avez un projet qui permet un meilleur accès à la connaissance pour les jeunes enfants sourds et malentendants et que vous aimeriez que ce projet puisse être soutenu financièrement, Le Prix Clinique de Beloeil est pour vous !

Toutes les informations utiles comme le règlement, les critères de sélection ou le formulaire de candidature peuvent être consultées et téléchargées sur le site Internet du Prix Clinique de Beloeil, en français et en langue des signes : www.prix-beloeil.be

Contact : APEDAF, gestionnaire du prix 2013
e.rioux@apedaf.be - Tél. : 02/644.66.77 - Fax : 02/640.20.44

Auxane JACOB



Depuis
Avril 2012

Après un passage durant
l'année scolaire 2005-2006
(remplacement de Virginie Delangre)

Logopède

Aide pédagogique
dans le Sud de la Province
de Luxembourg

30 ans, en couple et
un bébé de presque 1 an

Souper d'automne



Le 6 octobre dernier a eu lieu le souper rassemblant les familles de la région Wallonie.

C'est avec tout notre enthousiasme et beaucoup de plaisir que notre équipe a préparé cette rencontre d'automne. Suite au souper « plus que parfait » et notre farandole de pâtes du printemps 2011, nous avons envie de changer la formule tout en gardant qualité et amusement.

Dès le matin, l'équipe des 8 s'est mise en route vers Purnode. Une fois sur place, chacune à son poste et à son tablier afin de dresser les tables et les décorer avec soin. Il faut aussi préparer le potage et le faire mijoter. On en arrive à humer et disposer les fromages, accompagnés de bon pain, sur un joli

buffet parsemé de couleurs de saison!

Par chance, les desserts « maison », heureusement préparés à l'avance et pour lesquels nous avons toutes mis « la main à la pâte », n'ont plus qu'à être installés.

Apéro convivial, savoureuse soupe au potiron et plateaux de fromages ont ravi nos invités fidèles au rendez-vous. Ce fut à nouveau une belle réussite, mais surtout une bonne soirée de rencontres et de découvertes agrémentées par des jeux impliquant des échanges multiples : signes, codes, théâtres, mimes, dessins... Ambiance « bon enfant »

COUP DE CŒUR



Crèche Piconette à Namur

by sourdsressources



Depuis le 3 septembre, la crèche Piconette, peut accueillir jusqu'à 5 enfants sourds ou malentendants de 3 mois à 3 ans. Les puéricultrices ont reçu une formation en langue des signes et ont été rejointes par une nouvelle collègue elle-même sourde. C'est une première à Namur et surtout en Fédération Wallonie-Bruxelles.

Une initiative que l'on doit à l'ASBL Ecole et Surdité qui a élaboré un enseignement bilingue "français-langue des signes" au niveau maternel, primaire secondaire et universitaire. La crèche était donc un chaînon manquant. Anne Lamotte est maman d'une petite fille sourde, Eloïse, aujourd'hui âgée de 9 ans : "Savoir qu'il y a un milieu d'accueil qui donne à son enfant ce dont il a besoin dans le respect de ce qu'il est ça, permet, en tant que parents de se poser et d'avoir à vivre ce que l'on a à vivre".

Un soulagement pour les parents souvent démunis face à la surdité de leur enfant. Mais aussi une expérience très enrichissante pour les petits camarades entendants, explique Marie-Noëlle Legrain, assistante sociale à l'asbl SONEFA qui gère le secteur de la petite enfance. "Dès le départ, quand le premier enfant sourd est arrivé, on a tout de suite senti que certains enfants avaient bien compris qu'elle était sourde.

Donc, spontanément ils venaient se situer face au visage de cette petite fille pour communiquer et déjà commencer à imiter certains signes. Maintenant que notre collègue puéricultrice est là, je vois de plus en plus d'imitations. Pour nous, cet enfant sourd est vraiment accueilli au sein d'une crèche entendant mais comme tout autre enfant".

Adresse : Crèche Piconette • Rue des Brasseurs, 109 • 5000 Namur • Tel : 081/22.84.89

P'TITES CITATIONS A MEDITER

• La résilience, c'est l'art de naviguer dans les torrents.

Boris Cyrulnik

• Ce qui fait l'homme, c'est sa grande faculté d'adaptation.

Socrate

LES TROUBLES VESTIBULAIRES

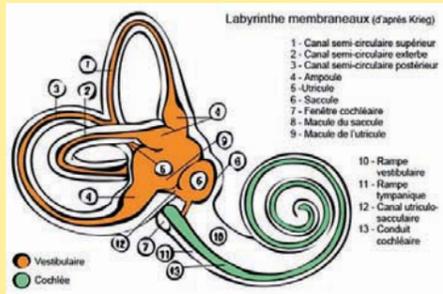
Séverine HEMBERG, assistante sociale

Comme vous le savez, la cochlée, dont nous entendons souvent parler, joue un rôle dans l'audition. Il existe, juste à côté d'elle, un organe dont nous parlons beaucoup moins et qui pourtant mérite que l'on s'y attarde : le vestibule.

• Qu'est-ce que le vestibule ?

Le vestibule est une cavité de l'os du crâne qui abrite d'une part la cochlée et d'autre part les canaux semi-circulaires ainsi que les organes otolithiques qui comprennent l'utricle et le saccule. (Voir lexique en fin de texte). Si la cochlée est un des organes de l'audition, le vestibule est quant à lui un organe de l'équilibre. Ces deux systèmes sont très proches de l'oreille interne et proviennent du même gène, de la même origine cellulaire. Dès lors, des troubles vestibulaires peuvent être liés à une surdité.

• A quoi sert le vestibule et comment il fonctionne ?



Le vestibule permet à l'être humain de se maintenir en équilibre. Il est responsable de la stabilisation du regard (qui permet la rotation de la tête) et de la stabilisation du tronc.

Le système vestibulaire est composé de trois canaux semi-circulaires orientés chacun dans une dimension différente (largeur, hauteur, profondeur), reprenant les trois dimensions de l'espace dont nous sommes entourés et tel que nous le percevons visuellement (3D).

A l'intérieur de ces trois canaux, il y a du liquide (endolymphe et périlymphe), de minuscules cils sensoriels et de petits cristaux (otolithes et statolites). Selon le mouvement de la tête, (faire oui, non, se retourner, pencher la tête sur le côté), le liquide et les cristaux se déplacent. Leur déplacement stimule les petits cils sensoriels. Le système vestibulaire est également composé des organes otolithiques (l'utricle et le saccule) qui perçoivent les mouvements de glissement (comme sur un toboggan), de basculement et tanguage (balancement), ainsi que la pesanteur (la gravité). Ces organes transforment l'information en influx nerveux qui passe par le nerf vestibulaire jusqu'au cerveau. Celui-ci va alors pouvoir contrôler le mouvement des yeux pour stabiliser la vision pendant un mouvement de la tête et stabiliser la tête et le tronc dans l'axe du corps pour organiser et contrôler nos gestes.

Le vestibule joue donc un rôle dans l'équilibre aussi bien lors de son acquisition et de son développement que dans son utilisation au quotidien.

• Qu'est-ce que l'équilibre ?

L'équilibre est une fonction qui permet à l'être humain de situer son propre corps dans l'espace, de le stabiliser, d'en contrôler les mouvements, mais également de stabiliser l'image. Il se développe tout au long des premières années de la vie, en s'affinant avec le temps.

Par exemple, lors de l'acquisition de la marche, on peut observer que les premiers pas se font dans une attitude raide, incertaine, la tête est calée entre les épaules et les pieds sont très écartés. Ensuite, l'enfant va développer une certaine aisance et une fluidité dans sa manière de se déplacer: les épaules seront moins contractées, les pieds moins écartés.

L'équilibre est indispensable pour :

- apprendre à bouger et à marcher correctement,
- contrôler, réguler, stabiliser la posture et le tonus,
- développer son schéma corporel et contrôler ses gestes,
- développer la coordination des mouvements,
- acquérir une psychomotricité globale et fine,
- fixer des repères dans l'espace (notamment par rapport à son propre corps),
- ainsi qu'au niveau temporel et rythmique (qui sont des éléments indispensables au développement du langage et à l'accès à la parole).

Par exemple : savoir se déplacer dans l'espace nécessite de s'y repérer et de l'avoir structuré (connaître les notions en haut, en bas, à gauche, à droite, à côté...). Cette structuration et cette capacité à se repérer dans l'espace sont des acquis indispensables pour apprendre ensuite à lire et à écrire.

Comment ça fonctionne ?

Pour maintenir l'équilibre, différents éléments interviennent :

- 1) Le système visuel
- 2) Le système proprioceptif (c'est-à-dire le système nerveux et les informations que lui donnent les muscles et les articulations)
- 3) Le système vestibulaire

1. Le système visuel :

Il permet de se situer visuellement par rapport à l'environnement.

2. Le système proprioceptif :

Il est composé du système nerveux et de minuscules récepteurs (mécanorécepteurs) situés dans les muscles, les tendons et les articulations. Ces récepteurs vont donner des informations sur la tension des muscles et la position des articulations.

3. Le système vestibulaire :

Dont nous avons déjà vu la composition et le fonctionnement.

Ces trois éléments interagissent entre eux.

Exemple 1 : je marche dans la rue.

> Ma vision me renseigne sur la position de mon corps et de ma tête. Cette information, est envoyée au cerveau.

> Les récepteurs du système proprioceptif vont également informer le cerveau sur la position du corps et le tonus musculaire. Si ce système perçoit une modification de l'environnement, captée par les récepteurs, (une dalle du trottoir qui est mal fixée), il enverra les informations au cerveau.

> Les cristaux du vestibule se déplacent dans le liquide et renseignent les cils sensoriels. Ceux-ci envoient l'information au cerveau qui donne l'ordre aux muscles et à la moelle épinière de s'adapter.

Le cerveau va donc recevoir l'information visuelle (je me déplace sur le trottoir), l'information proprioceptive (je sens sous mon pied qu'une dalle est mal fixée), l'information vestibulaire (ma tête, et donc mon corps, se déplace). Dans ce cas, les informations visuelles et vestibulaires concordent, le corps peut donc

s'adapter à l'information proprioceptive et y réagir correctement en ajustant le tonus dans les muscles et le corps pour ne pas tomber. Le corps s'adapte donc automatiquement. En revanche, si les informations ne concordent pas, le cerveau ne sera pas en mesure de les traiter correctement et cela aura pour conséquence une difficulté au niveau de l'équilibre.

Exemple 2 : je suis sur un bateau.

> Ma vision informe mon cerveau que je suis en train de me déplacer. Mon système proprioceptif informe mon cerveau que le corps est immobile.

> Mon système vestibulaire informe également mon cerveau que le corps est immobile. Le cerveau reçoit donc deux informations contradictoires (je suis en train de bouger et de rester immobile), ne sachant s'y adapter, j'aurai le mal de mer.

Quand le vestibule fonctionne bien, c'est-à-dire quand les informations sensorielles que les yeux, le corps et le vestibule envoient au cerveau sont traitées correctement, l'équilibre est stable.

Que se passe-t-il si le vestibule ne fonctionne pas bien ?

Le cerveau va recevoir les informations des yeux et du corps mais partiellement voir pas du tout celles du vestibule. Il sera dès lors difficile de situer son propre corps dans l'espace, de le stabiliser, d'en contrôler les mouvements, et d'affermir l'image.

Le vestibule peut dysfonctionner à différents degrés :

- déficit total : le vestibule ne fonctionne pas (aréflexie)
- déficit partiel : le vestibule fonctionne en partie mais pas complètement
- déficit fluctuant : parfois le vestibule fonctionne bien, parfois il fonctionne moins bien ; ou encore le vestibule fonctionne de moins en moins bien avec le temps.

ACFOS (Action Connaissance Formation sur la Surdité, association française qui consacre son action à la connaissance et la formation au sujet de la surdité, principalement congénitale ou acquise durant l'enfance), dans son article « L'aréflexie vestibulaire chez l'enfant sourd : répercussions possibles sur le développement psychomoteur et à plus long terme sur les apprentissages » (Mars 2010), considère que 60% des sourds ont un dysfonctionnement vestibulaire. Parmi ceux-ci, 20% ont une aréflexie bilatérale complète et 40% ont une atteinte partielle.

Une atteinte vestibulaire précoce chez l'enfant sourd aura des répercussions psychomotrices à moyen terme telles que des difficultés de régulation tonique, une défaillance de la structuration du schéma corporel (ce qui aura des conséquences sur le contrôle du geste), ou encore des retards dans la construction d'un référentiel spatial et temporel (avec pour conséquence une difficulté à construire un langage structuré, tant du point de vue oral que gestuel ou écrit).

Aujourd'hui, on considère que le système vestibulaire est d'une part le pivot du mouvement, et d'autre part l'intégrateur multimodal pour la construction d'un référentiel spatial orienté par rapport au corps propre.

Caractéristiques sémiologiques :

*De 0 à 2 ans

Un enfant sourd sur cinq présente une atteinte vestibulaire congénitale complète. Ceci représente des caractéristiques particulières :

- une hypotonie axiale importante,
- une intolérance aux mouvements,
- un retard de développement psychomoteur,
- des chutes fréquentes,
- une recherche plus fréquente d'appuis,
- un investissement moteur désordonné ou inhibé,
- de la fatigabilité.

*A plus long terme

- une régulation tonique mal ajustée,
- un schéma corporel mal intégré,
- une latéralité indécise,
- des lacunes dans l'orientation spatiale,
- une organisation rythmique difficile.

Répercussions possibles sur le plan cognitif :

Une aréflexie vestibulaire fragilise les fondations du développement psychomoteur. Le référentiel corporel ne peut donc pas se développer entièrement, ce qui aura une influence sur la mise en place de la lecture et de l'écriture.

*Au niveau de la motricité

Pour réaliser un geste complexe, il faut un bon référentiel corporel, c'est-à-dire :

- une bonne régulation tonique,
 - une bonne représentation du schéma corporel,
 - une bonne représentation de l'espace ;
- Autrement, il y aura des difficultés au niveau de la motricité fine et un manque de contrôle du geste.

Chez l'enfant sourd ayant des troubles vestibulaires, ces éléments ne sont pas assez bien développés. Les fonctions élaborées telles que la lecture et l'écriture sont donc plus difficiles à acquérir.

Cela aura donc des conséquences sur la graphomotricité, la fatigue, la régulation tonique, la spatialité du geste, l'apprentissage de la langue des signes.

Implant cochléaire et troubles vestibulaires.

Comme nous l'avons vu, le système vestibulaire, de par sa proximité avec l'oreille interne peut-être endommagé en même temps que celle-ci. Il est donc important de vérifier les réflexes vestibulaires de l'enfant sourd. Si ceux-ci sont absents, ne fût-ce qu'en partie, il est important de mettre en place une stimulation adaptée et une rééducation afin que les conséquences de cette aréflexie soient limitées.

Que faire ?

La personne atteinte d'un trouble vestibulaire, pour pallier ce déficit, va le compenser. Il existe pour cela trois façons :

- la manière spontanée (en recherchant des repères visuels et proprioceptifs fixes pour stabiliser le regard et trouver des appuis stables et sécurisants);
- la rééducation (avec des psychomotriciens) ;
- une adaptation de l'environnement (pour permettre à l'enfant d'acquérir la notion de verticalité : des lignes verticales en décoration murale, marquer les contours de portes... ; lui apprendre à fixer visuellement un point de repère lorsque son corps change (lentement) de position ; l'installer de manière à ce que son dos et sa tête soient bien soutenus lorsqu'il est couché ou assis (veiller alors à ce que ses pieds soient bien à plat sur le sol) ; se mettre bien face à lui et au niveau de son regard pour qu'il n'ait pas à bouger la tête (au moins l'enfant devra contrôler son corps, au plus il pourra faire des efforts de concentration) ; l'aider à construire son schéma corporel par des massages et/ou en nommant les différentes parties de son corps face à un miroir ; lui permettre de poser sa main contre un mur quand il se déplace ; l'autoriser à marcher

pieds nus à la maison, avec des chaussures souples à l'extérieur (afin qu'il puisse utiliser les informations tactiles qu'il reçoit grâce au contact de ses pieds sur le sol) ; l'encourager à bouger librement ; l'aider à se repérer dans l'espace via des notions telles que « devant-derrrière, haut-bas, dessus-dessous, dedans-dehors »).

La meilleure chose à faire, à ce jour, reste cependant de consulter un psychomotricien qui pourra vous renseigner sur l'état vestibulaire de votre enfant ainsi que sur la rééducation la plus adéquate.

LEXIQUE

- **aréflexie** : absence congénitale ou acquise des réflexes.
- **endolymphe** : liquide interne au labyrinthe membraneux de l'oreille interne qui remplit les cavités des canaux semi-circulaires. L'endolymphe baigne les récepteurs sensoriels de l'équilibration et de l'audition.
- **extérocepteur** : structure nerveuse ou neuro-épithéliale située dans la peau ou dans les muqueuses, dont le rôle est de capter les modifications du milieu extérieur et de stimuler les fibres sensitives extéroceptives.
- **mécanorécepteurs** : extérocepteur situé dans la derme ou l'épiderme et sensible aux déformations de la peau.
- **otolithes** : concrétion calcaire de l'oreille interne chez les vertébrés, assurant l'équilibre.
- **périmpne** : liquide des espaces extracellulaires situés entre le labyrinthe osseux et le labyrinthe membraneux de l'oreille interne.
- **posture** : position du corps ou d'une de ses parties dans l'espace.
- **sacculé** : organe membraneux situé dans le vestibule de l'oreille interne, au-dessus de l'utricule et jouant un rôle important dans l'équilibre.
- **schéma corporel** : représentation plus ou moins consciente de notre corps agissant ou immobile, de sa position dans l'espace, de la posture respective de ses différents segments ainsi que du revêtement cutané par lequel il est en contact avec le monde. Il se construit progressivement de la naissance jusqu'à 8-9 ans ; il résulte de la synthèse des impressions visuelles, tactiles, kinesthésiques et vestibulaires.
- **sémiologique** : qui provient de la science qui étudie les mouvements (la sémiologie).
- **statolithe** : solidification de cristaux calcaires présents dans le labyrinthe membraneux.
- **système proprioceptif** : modalité de la sensibilité générale dont les récepteurs sont les propriocepteurs.
- **tonus** : état de tension permanente dans lequel se trouvent normalement les muscles du squelette.
- **utricule** : partie du labyrinthe membraneux dans lequel débouchent les trois canaux semi-circulaires et dont la paroi porte un organe sensoriel d'équilibration.

SOURCES

- « **Troubles vestibulaires chez l'enfant sourd** »
conférence du Dr S. Wiener-Vacher donnée le 26 avril 2012 au Centre de Réadaptation l'Etoile Polaire ;
- « **Implants cochléaire pédiatrique et troubles vestibulaires** »
ACFOS n°26, décembre 2008, pages 8-11 (disponible au centre de documentation de l'APEDAF) ;
- « **L'aréflexie vestibulaire chez l'enfant sourd : répercussions possibles sur le développement psychomoteur et à plus long terme sur les apprentissages** »
ACFOS n°31, mars 2010, pages 20-25 (disponible au centre de documentation de l'APEDAF) ;
- « **Troubles de l'équilibre chez l'enfant** »
de S. Lécrovoisier et S. Wiener-Vacher ; Ed. ACFOS 2012 ; <http://www.le-dictionnaire.com/>
- « **Le Petit Robert de la langue Française 2006** »

Pour en savoir plus ...

Les sites :

Association ACFOS : www.acfos.org
Centre Comprendre et Parler : www.ccpasbl.be

Les livres et articles :

- « **Précis d'audiophonologie et de déglutition, Volume 1, L'oreille et les voies de l'audition** »
P. Dulquerov et M. Remacle ; Ed. Solal, Marseille, 2005
- « **Les troubles de l'équilibre** »
sous la direction de Ph. Dupont ; Ed. Frison-Roche, Paris, 1992
- « **Rééducation vestibulaire, solution douce contre les vertiges** »
interview de M. Chapelle ; in 6 millions de malentendants, juillet 2011, page 21 (disponible au centre de documentation de l'APEDAF)

TÉMOIGNAGE

Vertiges et troubles de l'équilibre : le témoignage de Catherine

Ma vie en déséquilibre

Quelques jours avant que je devienne sourde, j'ai été prise d'intenses vertiges rotatoires durant plusieurs jours, c'était en aout 1991. Ces vertiges m'imposaient l'alitement.

Puis un matin, ces vertiges avaient disparu mais un nouveau cauchemar était apparu : je descends de mon lit, mets un pied par terre et là totalement impossible de tenir debout. Ma tête me semble disloquée, elle ne semble pas être tenue par mon cou. Je découvre que le mur est en mouvement perpétuel de même que le sol.

Comment tenir debout ?

Comment avancer sur un sol qui tremble en permanence ?

Personne à ce moment ne comprend ce qui m'arrive, alors toute seule je vais mettre des chaises tout au long de mon parcours durant des semaines pour avancer d'une pièce à l'autre. Puis un jour je réussis à retirer quelques chaises, un autre je réussis à marcher dehors en me tenant au bras de ma mère, mon ami, ma cousine et même ma grand-mère qui n'en revient pas de voir sa petite fille de 25 ans redevenue un bébé d'un an qui commence à marcher.

Mais à force de persévérance, je réussis à faire quelques pas seule en regardant bien devant moi.

Je ne le savais pas mais ma rééducation avait commencé. Cette rééducation consiste à s'aider des yeux pour donner une information au cerveau afin de positionner son corps, sa tête.

Avant c'était le travail des 2 vestibules mais ces 2 vestibules se sont entièrement détruits à la suite de mes vertiges. Pourquoi, c'est encore maintenant un mystère pour moi, et bien d'autres ...

L'oreille interne est constituée de 2 parties : la cochlée (audition) et le vestibule (équilibre).

Si une partie d'un vestibule ou un seul vestibule est détruit, le 2ème le relaie.

Ce n'est qu'en cas de destruction totale des 2 vestibules qu'on se retrouve avec une aréflexie vestibulaire bilatérale et invalidante.

Une chanson m'a aidée, celle de Claude François : « Marche tout droit », encore maintenant lorsque je peine à marcher, je la chante dans ma tête pour avancer sans tituber. Car ma démarche ressemble très souvent à la démarche d'une personne ayant bu plusieurs verres !

Il m'a fallu plus d'un an de séances quotidiennes de rééducation vestibulaires afin de remarcher.

Ma vision est toujours « en mouvement » mais j'arrive à tenir debout si je vois.

Dans le noir, cela m'est toujours impossible et c'est maintenant mes enfants qui me servent de « béquille ».

Ma vision est toujours fluctuante, si je tape sur ordinateur, les lettres, les touches sur le clavier bougent : je dois les rattraper « visuellement ».

J'ai mis plusieurs mois avant de lire à nouveau « correctement » car au début, il me fallait bien 5 minutes pour lire une ligne, et remettre toutes les lettres ensemble alors qu'elles « sautaient » : une en dessus, une en dessous ...

Pour que ma vision soit stable, je dois appuyer ma tête en haut d'un canapé par exemple. C'est un moment tellement agréable quand les murs ne bougent plus. Il m'est impossible de tourner la tête en marchant sinon je bascule par terre. Au début cette vision était insupportable et je préférais presque ne rien voir. Il m'a fallu plusieurs années pour retrouver un certain plaisir visuel.

Un endroit en particulier que je connaissais bien et appréciais énormément, c'était Venise.

Voir Venise dans ces conditions a été un vrai cauchemar durant de longues années. Et encore maintenant je dois faire un grand effort pour sourire à cette vision déformée, d'une si belle ville.

Certains sports me sont toujours inaccessibles malgré plusieurs tentatives : le vélo, le patinage sur glace, la plongée ...

Après des années d'efforts je nage à nouveau, la tête bien au-dessus de l'eau et sans « vague ».

Si je reçois des éclaboussures, je suis obligée de m'arrêter pour me tenir au bord afin de retrouver la maîtrise de « mon équilibre ».

Je réussis aussi à skier s'il n'y a pas de brouillard ... Au début je ne pouvais skier que sur des pistes faciles mais peu à peu je réussis à descendre des pistes plus en pente. Par contre il m'est toujours impossible de faire du ski sur pistes avec des bosses.

Chaque mouvement demande de la concentration, un peu comme si on marchait sur un fil !

C'est un handicap surnois, invisible et totalement inconnu. J'ai fait un rêve lorsque j'ai été implantée cochléaire : retrouver mon équilibre à l'aide d'un implant vestibulaire

Catherine

SAVIEZ-VOUS QUE...

À bon entendeur ! Des keskidi aux PAR ou aux Pillo...

De quelques « noms » des Sourds

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai

« Sourd-muet ? » L'APEDAF s'interrogeait récemment sur l'usage persistant de ces termes. Si les profanes s'en contentent, les spécialistes, eux, usent de variantes souvent plus parlantes : les déficients auditifs ont ainsi succédé aux muets, aux sourds parlants, aux Silencieux, aux perroquets... La terminologie est toujours instructive et significative, du traitement que le plus grand nombre, la « norme » dite « naturelle », accorde à tous ceux qui, d'une façon ou d'une autre, en sortent peu ou prou. Sourd-muet donc, ... voyons...

Avant que les « Lumières » ne sortent l'Ancien Régime des ombres de la féodalité, les « sourds » sont d'abord « les muets » : ils sont définis par ce qu'on remarque le plus : ils ne parlent pas.

Du reste, comme ils ne sont pas forcément socialisés entre eux, il n'est pas non plus « forcé » qu'ils « gesticulent » pour s'exprimer. Bref, les muets lambda ne parlent pas. Les deux « muets » que Tallemant des Réaux¹ brosse dans ses historiettes sont d'ailleurs d'insondables coquins.

Au tournant de la révolution française, même s'ils peinent à comprendre les complications innombrables des « signes méthodiques » de leur bienfaiteur, l'Abbé de l'Épée², les muets apprennent à lire et à écrire. De Laurent Clerc à Puybonnieux, six générations de professeurs et de répétiteurs « sourds signants » enseigneront dans les écoles pour sourds.

Pourtant en termes de communication, ces « compétences », si j'ose cet anachronisme, ne permettent pas toujours de se tirer d'affaires, loin de là ! Avant l'enseignement obligatoire, la toute grande majorité des entendants est en effet analphabète, plus simplement encore, ne comprend même pas le français.

Assez tôt au 19ème siècle, du côté des entendants, l'otologie naissante et les premières « classes d'articulation » catalogueront une variété de « sourds parlants », distincts désormais des « sourds-muets ». Le « langage d'action », le « langage mimique », la « pantomime », ... les « gestes » des Sourds sont, eux, généralement disqualifiés. Quand bien même ils lisent et écrivent.

En réaction à la « parole pure » des « oralistes » de Perreire et Itard, ceux qui n'arrivent pas à parler s'identifieront alors eux-mêmes sous le terme de : « les Silencieux ». En opposition aux « perroquets ».

Eloquent si j'ose dire : dans la presse sourde, les Silencieux ont en effet, parfois le verbe haut :

« Les partisans de la méthode orale pure, dite méthode allemande ont, - je cite - l'haleine fétide »³...

Loin de l'être donc, ces « Silencieux » seront cependant de moins en moins écoutés, puis, de moins en moins entendus... Avant d'être définitivement pensionnés des estrades scolaires durant les années autour du Congrès de Milan. Notons qu'ils ne seront pas non plus remplacés par des enseignants sourds parlants.

Selon François Buton⁴, la bureaucratisation de l'administration, parallèlement à la faveur de l'éducation accordée aux Sourds, a ainsi contribué à la catégorisation d'une nouvelle classe d'enfants infirmes, les « handicapés sensoriels » (sourds et aveugles).

Dans les praxis, les formidables avancées technologiques du 20ème siècle invalideront peu à peu le terme sourd-muet. De la tympanographie galvanique, aux premiers otophones à transistors, de la méthode dite allemande à la méthode verbo-tonale du professeur Guberina, l'audiologie et les méthodes orthophoniques se perfectionnent. Des contours d'oreilles numériques aux implants, les Sourds ne sont plus seulement « déficients auditifs » mais, encore, « Ils parleront, ils entendront. Les Sourds seront comme les autres »⁵. On commence même à sortir certaines d'entre eux de la classe des « keskidi »⁶. Dans sa revue de présentation dans les années 70, une de nos écoles spécialisées recense enfin une classe de « dures d'oreilles »⁷.

Les temps changent, les termes aussi. L'implantation cochléaire sortant de sa phase expérimentale, le BIAP a finalement adapté sa terminologie. Désormais, plus de cophose, plus de surdité totale... Plus de sourds-muets ? Après les locutions fleuries du 19ème, « disgraciés du destin », « infortunés de l'ouïe », parlerons-nous bientôt de « PAR » ou de « Pillo », de « Personne à Audition Réduite » ou de « Personne à incapacité et lésions linguistiques orales » ? Les Français sont champions dans ce genre d'abréviations...

Mais non, bien entendu ! Ce serait oublier le Réveil Sourd des années 1980 et son « S » majuscule qui, depuis longtemps, ne fait plus polémique... Disons, les « Sourds ».

¹Gédéon TALLEMANT des RÉAUX, *Historiettes*, édition d'Antoine Adam, Bibliothèque de la Pléiade

²Maryse BÉZAGU-DELUY, *L'abbé de l'Épée. Instituteur gratuit des sourds et muets, 1712-1789*, Editions Seghers, Biographie, 1990, 365 p.

³Maryse BÉZAGU-DELUY, op. cit.

⁴François BUTON, *L'administration des faveurs. L'état, les sourds et les aveugles (1789-1885)*, Presses Universitaires de Rennes, 2009, 334 p.

⁵Marcelle CARPENTIER, *Cet enfant sera comme les autres. Il entendra. Il parlera*, Paris, Les Editions Sociales Française, 1956, 182 p.

⁶Cf. Georges KNAEBEL, *Brouhaha - Analyse d'une surdité*, Editions Recherches La Chambre d'Écho, 2001, 240 p.

⁷Revue de présentation de l'IRSA, début des années 1970

PETITES ANNONCES

L'APEDAF est à la recherche de nouveaux locaux. Ceux-ci doivent être situés à Bruxelles et comprendre un espace de 250m². Nous sommes également à la recherche de nouveau mobilier pour créer un espace agréable aux familles dans nos futurs locaux. Si vous pouvez nous aider, n'hésitez pas à nous contacter !

Les cours de langue des signes à la frasbf - maison des sourds

Les cours de langue des signes sont destinés à toute personne entendante, malentendante ou sourde travaillant dans le monde de la surdité ou à des personnes désireuses de communiquer avec cette communauté.

Ces cours se donnent une fois par semaine à raison de 2 heures. En effet, les écoles de promotions sociales proposent souvent un programme lourd pour des personnes qui travaillent... (6h par semaine à raison de 2 soirées ou après-midi).

Notre objectif est d'apprendre la langue des signes par le biais de la pratique et axée sur la culture sourde.

Ces cours sont dispensés par des professeurs sourds.

Les cours de Langue des Signes pour l'année académique 2012-2013 :

1^e année le lundi de 18h30 à 20h30.

2^e année le jeudi de 18h30 à 20h30.

Afin de vous inscrire, nous vous invitons à télécharger et à compléter le formulaire et à nous l'envoyer :

- Soit par fax : 02/218.32.22

- Soit par mail : secretaire@maisondessourds.be

- Soit par voie postale : FRASBF - Maison des Sourds, rue Saxe-Cobourg 38 à 1210 Bruxelles

L'exposition « Renaissance 2.0 : Voyage aux origines du Web » est accessible aux personnes sourdes et malentendantes. En effet, le Mundaneum, Centre d'archives de la Fédération Wallonie-Bruxelles et exposition temporaire (situé à Mons) propose des visites guidées sur mesure avec une historienne de l'art malentendante.

Pour plus d'infos : www.mundaneum.be

Un nouveau asbl permettant la pratique de l'équitation aux enfants, ados et adultes porteurs d'un handicap ou atteints d'une maladie est en train de voir le jour dans la région de Namur. L'idée vient de Gaëlle Masson qui est à la recherche de personnes motivées pour s'intégrer au projet. Si vous êtes intéressé ou si vous connaissez quelqu'un susceptible de l'être, n'hésitez pas à contacter Gaëlle au 0472/10.21.35 ou par mail gaelle.masson@hotmail.com

Vacances d'hiver : raquettes en LSF

Cette année encore, le Picvert des Montagnes vous invite à des promenades en montagne, raquettes aux pieds !

Cela se passe en France, dans les Hautes Alpes (Champsaur). C'est ouvert à toutes les nationalités et les langues de bases seront la langue des signes française, le français et/ou l'anglais.

Il y a trois niveaux différents :

> Niveau 1 (débutants) du 18 février au 15 mars 2013

> Niveau 2 (moyen) du 04 au 08 février 2013

> Niveau 3 (habités) du 21 au 25 janvier 2013

Plus d'infos auprès de Patrick Manaud : patrick@picvert-montagnes.fr • www.picvert-montagne.fr

(g) LOBES TROTTERS

C'est bien simple et rien de spécial pour un Sourd qui s'est souvent bien débrouillé... Comme l'été s'approche, un blog bien connu dans le secteur de tourisme, Australia-australie.com a publié un article sur le sujet de voyager en Australie pour un Sourd...

Voici l'extrait : Voyager aux antipodes, qui n'en rêve pas ? Mais ce projet semble relever du défi dès lors qu'on a un handicap. Surtout si ce dernier touche l'audition, et donc la communication, chose cruciale quand on s'immerge dans une langue étrangère.

Vous pouvez retrouver la suite sur www.apedaf.be

RAPPELS

APPEL DE DON



La fin de l'année civile approche, c'est l'heure de faire des cadeaux mais aussi de faire le bilan de l'année.

Pour réaliser sa mission, L'APEDAF a besoin du soutien régulier de donateurs privés et même des entreprises. Vous pouvez donc vous engager à nos côtés et soutenir les missions de notre association.

A réception de votre don, vous recevrez un reçu fiscal vous permettant de bénéficier de réductions fiscales. Si vous avez donc envie qu'une partie de vos impôts de 2012 soit utilisée pour aider les enfants Sourds et malentendants, vous pouvez nous faire un don à verser sur le compte N° 001-0635605-40.

Il nous reste à vous souhaiter une très belle fin d'année.

Un tout grand MERCI à tous !

RAPPEL de Cotisation annuel pour l'ANNEE 2013



Votre soutien financier est nécessaire pour la continuité de notre ASBL.

Nous sommes persuadés que vous mesurerez toute l'importance pour la vie de notre association du versement régulier de vos cotisations de membres. Nous sommes confiants dans la continuité de votre engagement.

Nous vous remercions d'avance et vous prions de nous faire parvenir votre cotisation pour l'année 2013 avant la fin du mois d'avril.

Le montant annuel de cotisation est de 24,80 euros à verser sur le compte N° 001-0635605-40. Ne manquez pas de nous informer d'éventuels changements d'adresse afin, notamment de mettre à jour notre base des données.

Merci !

PROCHE DES PARENTS

La rentrée d'Albertine, récit d'une discrimination ordinaire

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai

Sa rentrée 2012 à l'école ordinaire, c'est sûr, Albertine[®] s'en souviendra. Rentrée ? Sortie oui ! Comme si le monde ne voulait pas d'elle. Sans qu'on comprenne pourquoi. Récit d'une « petite » discrimination ordinaire, comme on dit fascisme ordinaire. Témoignage.

Albertine a 17 ans, bientôt 18, la vie devant elle. Sourde, elle a subi peu après sa naissance l'amputation de la première phalange des cinq doigts de la main gauche. Mais Albertine est droitrière. Ça la gêne si peu qu'on n'y pense pas. Implantée, elle parle. Petite voix aiguë qu'on comprend facilement.

Après quelques turbulences pédagogiques, Albertine a retrouvé un cap quand sa maman a refusé de la voir régulièrement en larmes devant son travail journalier. Une orientation en 3^{ème} secondaire enseignement professionnel option, services aux personnes, a alors autrement mieux aménagé le programme, ajusté aptitudes et compétences, équilibré le confort du quotidien d'Albertine et de son environnement. En deux ans, Albertine a repris pied. Et ciblé ses préférences : ce sera aide soignante, enfin, à ce niveau, aide sanitaire, les adultes plutôt que les enfants. Et, en juin dernier, elle achevait sans problème sa quatrième.

Sans problème ? Quelque part, un maître de stage manque de franchise et de loyauté, diffère ses interrogations, ses réserves à propos des stages alors qu'enthousiaste, Albertine a retrouvé ses copines en 5^{ème}. Quelques jours plus tard, ça s'agit. L'aide pédagogique d'Albertine est prise à témoin. « Ça ne va pas aller... Comment va-t-elle faire pour comprendre les vieilles personnes ? Ce n'est pas toujours facile les vieilles personnes ? Et puis sa main, pour les toilettes... » Enfin, de petites peurs ordinaires, lestées de mauvaise foi menacent soudain quantité d'horizons qu'on semblerait au seuil du projet, tous incapables d'atteindre et de dépasser. La motivation n'y est pas. Alors, il faut parler à Albertine, il faut parler à la maman... L'une pleure, l'autre enrage.

En juin, l'école a laissé passer Albertine sans objection dans l'année supérieure. Elle ne peut donc refuser son inscription. Aussi, procédure légale, précipite-t-on un peu la visite de deux ou trois élèves pour avis de la médecine du travail... Vendredi noir pour Albertine... Le généraliste de l'organisme indépendant a un peu parlé avec elle, puis, a émis un avis défavorable : sans prévenir, voilà Albertine inapte à effectuer des stages en institutions, home, crèche, école, milieu hospitalier... Motifs ? Une aide sanitaire en formation doit apprendre le maniement d'un stéthoscope. Or, sa surdité, c'est évident, l'empêchera d'entendre. En outre, en termes d'hygiène, il n'y a pas de gants adaptés à sa main gauche amputée de la première phalange de ses cinq doigts...

Autour d'Albertine, révolte et consternation ! Personne ne s'attendait à un coup bas pareil, cruel, lâche, indécent ! Albertine, on l'a dit, est droitrière, et depuis toujours, sa dextérité, le soin, l'application qu'elle apporte pour réaliser dessins et bricolages, ont relayé dans l'ombre nos craintes quant à sa motricité fine. Après déjà deux années d'études dans la section et une dizaine de jours d'école, voilà Albertine dans l'impasse. Inapte à effectuer des stages...

Parce qu'un généraliste de la médecine du travail a estimé que sa surdité et cinq phalanges manquantes à la main gauche rendaient impossible la perspective d'aider aux soins de personnes âgées dans un home

Si le médecin a raison, quelle irresponsabilité pédagogique explique-t-elle alors que nous en soyons là ? Pourquoi n'y a-t-on pas pensé plus tôt ? Où nous en sommes, l'absence de courage, le manque d'envie de se remettre en question, le dédain de l'effort pour relever ensemble le défi, un terreau d'intolérance ordinaire empêchent tout le monde de penser plus loin. Alors, agir... dans le sens de ce qu'on avait préparé pour elle, avec elle, dans le sens de son intégration ? ... C'est au pied du mur qu'on voit le mieux le mur. A ce stade, pas même la chance d'essayer, la liberté de se tromper, le droit ou l'occasion de faire ses preuves... Quitte à se rendre compte effectivement de quelques limitations. Non, le généraliste de la médecine du travail a dit non.

Mais lui, du passé d'Albertine, de ses aptitudes, de ses désirs, qu'en sait-il ? Devons-nous en rester là, tout mélangés jusqu'à la nausée, de colère et de larmes, d'indignation et de découragement ? L'exclusion, pour être vexante, est-elle légitime ?

Les premiers chocs amortis, et renseignements pris⁹, cette décision discriminatoire paraît surprenante, pis, contraire à la lettre et à l'esprit de la médecine du travail, à savoir, non pas seulement traquer les carotteurs, mais aussi, rendre une activité professionnelle, accessible à tous ceux qui ont besoin de quelques adaptations. Cette décision est par ailleurs, l'erreur d'appréciation d'un seul médecin. La médiatiser crisperait la corporation. Donc, prudence, ne pas attaquer de front, mais détermination... Pratiquement, après une procédure de recours à introduire dans des délais prescrits, une décision peut être changée. Parallèlement au recours, on nous conseille d'écrire notre désapprobation au médecin directeur de l'organisme incriminé. S'il arrive qu'une aide soignante utilise un stéthoscope, (pour prendre la tension artérielle d'un patient, mais, jamais rien de plus), le faire n'est pas un acte clinique qu'elle peut poser. Et, plus prosaïque : il existe aujourd'hui des toniomètres électroniques. Quant aux gants inadaptés à la conformation de la main gauche d'Albertine, l'argument ne tient pas plus. L'employeur doit aménager le poste de travail de l'employé. L'hôpital doit fournir des gants ad hoc à l'infirmier allergique au latex. L'entrepreneur en bâtiment doit fournir les semelles orthopédiques aux pointures des bottines de sécurité d'un manœuvre... C'est, du reste, pour quoi l'AWIPH existe ! Pour prendre en charge le surcoût de ces adaptations... Pour cimenter notre défense, on nous conseille encore de citer, s'il y en a, des antécédents, des « cas » d'aides soignantes opérationnelles... Un recours ne sera pas nécessaire. Au téléphone, le médecin directeur conçoit que la décision s'inscrive en faux contre toutes les logiques intégratives, inclusives même, en faux contre toutes les luttes contre les discriminations. Le généraliste qui a signé le certificat d'inaptitude appellera l'APEDAF le lendemain. La discussion est interminable. Son avis, il l'a posé dans le cadre global d'études paramédicales, infirmière, kiné, ergo... Soit ! Mais, expliquez-moi, comme si j'avais cinq ans, ce qu'on peut faire maintenant : concrètement, que fait une étudiante de 17 ans à qui l'on interdit l'accès à une 5ème professionnelle aide sanitaire ? Parce qu'elle est sourde et qu'il lui manque cinq phalanges à la main gauche ?... Platement, après une décision pareille, quelles sont les perspectives d'avenir pour cette jeune adolescente ?

Du concret ? Dans la banlieue lilloise en janvier prochain, un nouvel EHPAD, établissement d'hébergement pour personnes âgées dépendantes, réserve deux unités, quarante deux lits, pour des personnes Sourdes. Les nouveaux bâtiments ont été construits et équipés en fonction d'eux, pour les sortir de l'isolement et les préserver d'une mort sociale dans des institutions inadaptées. Le recrutement du personnel est actuellement en cours. Profils recherchés ? Classiques : infirmières, aides soignantes, kinés, ergos,... mais, candidats sourds ou non, la maîtrise de la langue des signes est exigée. En France, les RSS, réseaux sourds et santé, sont plus développés que chez nous. A Lille, l'Hôpital Saint Philibert emploie une infirmière sourde profonde exclusivement signante, et bien sûr plusieurs aides soignants sourds. Une étudiante sourde poursuit une formation de sage-femme. Neuf étudiants Sourds ont été diplômés aide-soignant ces trois ou quatre dernières années. Sans compter ceux qui ont suivi leur formation adaptée à Rennes. En France, ils sont une vingtaine de Sourds à exercer ce métier. Enfin, des étudiants sourds font des études de médecine...

Au bout du fil, le médecin comprend que sa formation générale en otologie l'a, en réalité, laissé profane en surdité. Rajoutons-en : c'est sûr que si la maman de Jules s'était résignée il y a tantôt trente cinq ans aux pronostics de l'ORL, c'est sûr qu'il serait devenu : « N'espérez pas grand-chose, allez, tout juste, un bon petit artisan en atelier protégé... C'est sûr oui, que si on démissionnait d'emblée devant toute difficulté, on mettrait « ça » en institution... que ce n'est pas parce que les choses sont difficiles qu'on ne peut pas les faire.¹⁰ Si les grenouilles avaient des ailes, elles ne s'embarrasseraient pas à sauter.

Face à ces exemples de réalités et de possibles pour nos élèves sourds, le médecin conseil cède du terrain. Sans aller jusqu'à admettre une erreur d'appréciation, il ne confessa pas non plus que son jugement ait pu être influencé. Sa neutralité n'a pas été téléguidée, mais, à demi-mots, d'après ce qu'il a cru comprendre, ce qu'il craint de la bonne volonté des maîtres de stages sous-entend qu'on a parlé... Sans savoir.

Il me propose d'établir un plan de stages sur deux ans, avec les fonctions et les risques qu'Albertine rencontrera. Ce travail relèverait plutôt des responsabilités de l'école, mais soit ! Il invite la maman à prendre un nouveau rendez-vous avec une de ses collègues... Encore soit ! Mais c'est curieux : inapte vendredi, apte mardi ? A chacun son latin. La maman prendra rendez-vous. Albertine rencontrera la collègue du généraliste de la médecine du travail qui l'a trouvée inapte. Ainsi, inapte vendredi, apte mardi. Tout le monde est content, a retrouvé bonne conscience... Sinon qu'entretemps, exclue, rejetée, disqualifiée d'office, Albertine ne veut plus aller à l'école. Et surtout pas à cette école-là, qui l'a accueillie pendant deux ans, et puis, n'a plus voulu d'elle.

Deux mois plus tard, Albertine tient bon dans le plan B, plan de secours pour sauver les meubles, plan qu'elle a finalement accepté après bien des conversations. Une autre école offrait une option similaire dans ces grilles. Vu les explications à la demande tardive d'inscription, le directeur tenait d'abord à l'avis de ses maîtres de stages. J'ai insisté pour qu'on ne décide rien... Du moins sans avoir d'abord rencontré Albertine...

Depuis la mi-septembre, Albertine se fait peu à peu à sa nouvelle école, ses nouveaux professeurs. Pas moins stressée que ses nouvelles copines, son premier stage s'est très bien déroulé. L'autre école, elle, a reçu le nouveau certificat de la médecine du travail. Après plusieurs jours d'absence, la secrétaire est venue aux nouvelles. La maman d'Albertine a répondu de ne pas s'inquiéter. Le mal était fait. Puis, elle a sèchement raccroché le téléphone.

⁸ Le prénom a été changé.

⁹ Je remercie ici le Docteur Sébastien Delaunoy pour ses conseils efficaces.

¹⁰ Toutes les citations en italique, je les ai entendues de la bouche de parents.

MESSAGE DE LA REDACTION

Nous estimons qu'une association pluraliste comme la nôtre doit rester ouverte et permettre l'expression de diverses sensibilités. Si nous nous réservons, bien sûr, le droit de ne pas publier les articles extrémistes, en totale contradiction avec les valeurs que nous défendons, voire même sans intérêt, il n'en reste pas moins que les articles publiés engagent essentiellement leurs auteurs et ne signifient aucunement que notre association aurait, d'une quelconque manière, décidé de privilégier l'opinion qu'ils expriment au détriment de toutes les autres.

L'équipe de la rédaction

ECLATER DE LIRE

NOUVELLES ACQUISITIONS DISPONIBLES AU CENTRE DE DOCUMENTATION DE L'APEDAF - BRUXELLES



LE LANGAGE

Union Professionnelle des Logopèdes Francophones.
Ed. Dominique Méan, Bornival

Ce livret illustre les grandes étapes du développement de l'enfant jusqu'à 30 mois. Les objectifs de ce livret : Informer les professionnels du secteur de la petite enfance et les parents sur le développement du langage de la naissance à 36 mois (les grandes étapes du développement du langage sont illustrées par des dessins humoristiques accompagnés d'un texte); Donner des conseils sur les attitudes et les comportements à adopter de façon à éviter certains troubles du langage; énumérer les signaux d'alerte qui doivent inciter les parents à consulter un spécialiste.



LE TOMBEAU DES IDEES RECUES

L'équipe de Tatoufaux
Editions Book-e-book, 2011

C'est un livre critique sur les idées reçues, héritées du milieu social, familial ou éducatif. Ces opinions ou idées reçues deviennent des traditions ou des préjugés difficiles de déraciner par le rationnel, l'étude, la vérification ou la réflexion.



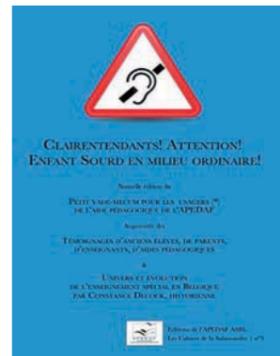
C'EST QUOI LA SURDITE ?

ACFOS (Action Connaissance Formation sur la Surdité)

C'est un petit livret qui est destiné à appartenir à chaque enfant, pour qu'il comprenne « sa » surdité, et qui apporte quelques réponses aux questions que peut se poser tout enfant sourd

Il peut être intéressant en tant que parent, ou en tant que professionnel de l'animation, de prendre ce document comme support à un échange avec d'autres enfants.

Vous pouvez télécharger le document en PDF sur le site d'ACFOS www.acfos.org



Clairentendants ! Attention ! Enfant Sourd en milieu ordinaire

Louis EVERAERT, coordinateur des aides pédagogiques de Tournai

Publié en 2005, notre « Petit vade-mecum de l'utilisateur » de l'aide pédagogique de l'APEDAF » évoquait les différentes facettes de l'intégration d'un élève sourd ou malentendant accompagné dans sa classe par une aide pédagogique de notre service. Sous le titre « Clairentendants ! Attention ! Enfant Sourd en milieu ordinaire », une nouvelle édition de cet ouvrage, considérablement augmentée, vient de paraître dans la collection « Les Cahiers de la Salamandre ». Le livre reprend le texte original, une large description des différentes situations rencontrées,

mais il donne désormais la parole à tous les acteurs clefs de l'intégration. Indiquer comment nous nous y prenions était une chose ; oser entendre comment cela peut-être perçu et vécu prend une tout autre dimension. Divisé en quelques sections, le livre donne d'abord la parole à des parents. Si le témoignage de Fabienne De Clerck avait déjà paru dans les actes d'un de nos colloques, celui de Jacques Duchêne est lui, inédit. Tous deux nous indiquent comment l'investissement des parents, les questions qu'ils se posent, (et tiennent parfois pour eux), sont essentiels au confort scolaire de l'enfant.

Le chapitre « Ce qu'en disent les élèves » n'est pas moins instructif. L'aventure est derrière eux mais, c'est volontiers que Candy Petit, Caroline Kinet, Frédéric Sœur nous ont « confessé » leurs « récits de vie » d'élèves Sourds. Comment s'intégrer, s'épanouir, enfin, étudier, dans un groupe classe quand un tiers, adulte nécessaire, est présent ? Tous trois, on s'en doutait un peu, nous démontrent comment cela, en termes d'ambivalence, n'est pas toujours très simple... Malgré des découragements, on retiendra surtout que leur détermination a été capitale dans la réussite d'un projet qu'on avait, d'abord, pensé pour eux...

Parents, aides pédagogiques, nous savons bien comment les réticences d'un seul au sein d'une équipe d'enseignants peuvent compromettre l'intégration. Malgré toutes les informations que nous pouvons diffuser, une visite à la salle des professeurs démontre surtout que, légitime en milieu ordinaire, la méconnaissance domine les pratiques, au risque de les faire échouer. Quelques professeurs ont répondu à quelques questions : leçon de l'interview ? On n'informe jamais assez, on a tout à gagner à communiquer.

Le livre donne également la parole aux aides pédagogiques. Qui n'ont pas toujours l'impression qu'on les écoute, que leur parole n'a pas toujours le poids qu'elle mérite. Or, leur travail suppose une grande disponibilité, d'indéniables facultés d'adaptation, une bonne dose de discrétion et de patience. Dans un dernier chapitre, Constance Decock aborde la question de la scolarisation de l'élève sourd sous un angle historique. Elle nous détaille l'évolution de l'IRSA, de sa création jusqu'aux premières lois organisant l'enseignement spécial à l'horizon des années 1970. Etayé de quantité de références, ce morceau d'Histoire, nous éclaire sur le contexte où ont germé les premiers projets d'intégration de l'enfant Sourd ou malentendant.

Coll., « Clairentendants ! Attention ! Enfant Sourd en milieu ordinaire ! », Bruxelles, APEDAF ASBL, 2011, Les Cahiers de la Salamandre, n°5, 182 p. • Prix : 15 €